Mairie Les Mathes – La Palmyre
10 rue de la Sablière
17 570 Les Mathes

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
SERVICE ENVIRONNEMENT TERRESTRE ET MARITIME
1 suivi par M^me^ Leïla Renon – l.renon@agglo-royan.fr – 05.46.22.19.38
N.Réf. : 2026/LR/017

Royan, le 08/09/2026,

Objet : **Avis consultatif de la structure animatrice Natura 2000 dans le cadre de la demande de permis d'aménager de la piste cyclable de La Bouverie déposée auprès de la commune des Mathes.**

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est structure animatrice du site Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert » depuis 2018. A ce titre, le service environnement de la CARA a été sollicité le 27 août 2026 par la commune des Mathes pour avis consultatif sur le projet de piste cyclable de La Bouverie, dans la perspective de la mise à disposition du public de la demande de permis d'aménager.

La chargée de missions Natura 2000 a été étroitement associée à toutes les instances du projet (COTECH, COPIL) permettant à chaque étape du projet de faire remonter les enjeux écologiques et de proposer le cas échéant des mesures d'évitement et de réduction limitant l'incidence du projet. Suite aux résultats de l'important inventaire naturaliste mené par un bureau d'étude, croisés avec le tracé précis du projet de piste cyclable, les enjeux encore présents portent sur les arbres gîtes d'insectes saproxyliques (liés aux vieux bois, arbres morts) et aux arbres gîtes potentiels de chauves-souris. Les mesures intégrées par le porteur de projet (*évitement de la quasi-intégralité des arbres gîtes, période de travaux sur les périodes les moins sensibles pour la faune limitant le dérangement, zone soumise aux Obligations de débroussaillage et donc de fait moins favorable à constituer des zones refuges pour la faune, cheminement non enrobé / non bituminé sur la section naturelle, …*), semblent suffisantes pour réduire les impacts résiduels à un seuil acceptable, ne remettant pas en cause l'état de conservation des espèces protégées présentes et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert ».

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Par délégation du Président,
M. Patrice LIBELLI,
Vice-Président de la CARA
en charge de Natura 2000